MEKLA

Gestion controversée de 4 conteneurs de matériel

Réalisée par S. Aït Mébarek

A Mekla, une vingtaine de kilomètres à l'est de Tizi-Ouzou, le microcosme politico-associatif local est agité par un conflit suscité par la gestion de quatre conteneurs remplis de matériel paramédical pour personnes à mobilité réduite et envoyés par l'ONG française l'Elan du cœur. Des équipements que l'association des personnes handicapées moteurs Espoir de Mekla a réceptionné afin de les distribuer au profit de cette catégorie de personnes de la daïra du même nom. Les protagonistes s'entre-déchirent. Des accusations et des questions fusent. Y a-t-il eu négligence, légèreté ou, tout simplement, malversation dans la gestion de ce matériel ? Enquête.

Au-delà du préjudice et de la frustration qui auraient pu être causés aux personnes auxquelles est destiné ce matériel, comme le laissent entendre Mme Josée Bouquin, présidente de l'Elan du cœur, et ses amis, l'autre enjeu de cette affaire est d'ordre financier, si l'on juge par le coût de l'ensemble des équipements réceptionnés qui s'élèverait, selon les estimations de nos interlocuteurs, à plusieurs millions de dinars. Exemple édifiant, à ce sujet, les dons chargés dans le seul conteneur portant les références Medu 305813/8, plombage n°0395729, poids 5 tonnes et envoyé le 12 novembre 2009, a été, approximativement, estimé à 22 581 euros. Le premier de 20 780 euros (MEDU2687440), le deuxième était de 22 581 euros (MEDU305813/8 plombage n°0395729), le troisième de 36 281 euros (CMAU111363/9 n° plombage A 2060250) et le quatrième de 40'' à environ 9 734 euros. Il est loisible d'imaginer l'importance de ces montants, convertis en dinars, qui ne sont que des estimations tarifaires donc forcément sous-estimés, pour éviter des frais douaniers conséquents pour les opérations humanitaires. Même s'il convient de souligner que les kits d'appareillages en question sont destinés à un usage non commercial, selon un document qui nous a été remis par la présidente de l'ONG française qui a recueilli ce matériel sous forme de dons.

Mme Josée Bouquin : «Il y a abus de confiance et abus de biens sociaux»

Pour cette dernière, il y a, non seulement, «abus de confiance» mais «abus de biens sociaux», dans cette affaire qui a suscité l'intérêt de beaucoup de parties à divers niveaux institutionnels, les services de sécurité, ceux de la DAS, entre autres autorités publiques interpellées par les développements inattendus de cette opération de solidarité. Le P/APC de Mekla, M. Saraoui, n'est pas resté insensible aux plaintes qui lui sont parvenues. Sollicité, il organise une réunion au siège de l'APC en présence de toutes les parties prenantes au conflit. Des élus, un cadre du secteur de la solidarité et de l'action sociale, un représentant de la sûreté de daïra de Mekla, des personnes handicapées et des parents de handicapés, qui sont dans l'incapacité de se déplacer, ont pris part à cette réunion qui a été sanctionnée par un procès-verbal dont *Le Soir d'Algérie* détient une copie qui porte le sceau officiel de l'APC. De nombreuses questions ont été posées au président de l'association des handicapés moteurs Espoir de Mekla et portant, essentiellement, sur le sort des dons dont une quantité importante n'est pas distribuée, depuis, au moins trois ans, déplore-t-on à Mekla.

Et puis, il y a ce quatrième et dernier conteneur convoyé et chargé d'équipements de même type et dont la destination suscite suspicion et interrogations de la part des contradicteurs du président de l'association Espoir de Mekla. Mme Bouquin apprend lors de cette séance plénière de la bouche du président de l'association Espoir que ce dernier conteneur a été distribué à Biskra. Une allégation qui a suscité les protestations de la dame : «Je voudrais rappeler que le matériel des conteneurs est destiné exclusivement aux personnes à mobilité réduite de Mekla et que le rôle du président de l'association Espoir est celui d'intermédiaire entre notre association et les personnes à mobilité réduite des villages de Mekla, des communes environnantes et de Tizi Ouzou.» Elle ajoute : «Si on se réfère aux doléances des victimes et à leurs témoignages, la mise sous séquestre des incubateurs destinés à la sauvegarde des nouveau-nés et du matériel pour personnes à mobilité réduite générant leur détérioration, la présentation de listes de donations non conformes aux dires des associations faisant état de la non-réception d'aucun objet, les restitutions laxistes, non conformes, voire absentes... Il y a lieu de penser qu'au-delà de la négligence, ces actes malveillants mettent en évidence des faits et comportements que je laisse le soin à vos professionnels de la justice d'apparenter. Pour toutes ces raisons, il me semble légitime, au regard des publics concernés et de l'intérêt général, de dénoncer ces agissements inacceptables et indignes. Tous les biens indûment acquis doivent faire l'objet de restitution aux victimes et à leurs familles.»L'accusation est on ne peut plus claire de la part de la présidente de l'ONG française qui ne compte, visiblement, pas s'en tenir aux récriminations. «Nous avons pleinement confiance en la justice et les autorités algériennes que je voudrais remercier ainsi que les services de sécurité et les responsables algériens pour leur accueil», nous déclare, émue et en colère celle qui a été au service de l'action humanitaire en tant que freelance depuis 1986 et qui deviendra présidente de l'Elan du cœur, une association à caractère humanitaire créée à Choisy-Le-Roi 94 600 (France) depuis avril 2004. «Nos projets et nos actions ont été créés pour soutenir les professionnels de la santé dans le cadre de la solidarité internationale, au profit des malades en situation de précarité, des personnes à mobilité réduite et dans l'intérêt unique des populations. Les organismes publics, les institutions, le secteur privé et les particuliers constituent l'essentiel de nos donateurs. Grâce à leur générosité et leur soutien, nous avons pu soutenir différents pays comme le Maroc, la Tunisie, la Mauritanie, Haïti, le Sénégal, le Mali, le Cameroun, l'Algérie», dira-t-elle. Et d'ajouter : «S'agissant de notre projet développé au bénéfice des personnes handicapées moteurs de Mekla, c'est lors d'un convoyage effectué pour la Tunisie que nous avons rencontré un de vos compatriotes, intéressé par nos actions et qui nous a présenté le couple Ferhaoui, originaire de Mekla et établi depuis des années en France, pour le financement du premier conteneur, en 2008, pour Mekla et sa région. Ainsi naîtra la collaboration avec l'association des handicapés Espoir de Mekla et son président. Celui-ci, ayant entendu parler de notre ONG, nous a téléphoné relatant sa nomination récente comme président et se plaignant, en même temps, du manque de moyens.

De nombreuses questions ont été posées au président de l'association des handicapés moteurs Espoir de Mekla et portant, essentiellement, sur le sort des dons dont une quantité importante n'est pas distribuée, depuis, au moins trois ans, déplore-t-on à Mekla.

Très touchée de part sa situation de handicapé et la cause qu'il disait s'être investi de défendre, nous n'avons pas hésité à le soutenir. Lors de ma visite en 2010, avec ce dernier et en présence de quelques habitants de Mekla nous avons rendu visite aux familles de personnes souffrant d'infirmités motrices pour recueillir leurs besoins en matière d'aide. Je lui ai demandé de privilégier leurs attentes. Pour ce faire, plusieurs conteneurs ont été expédiés. Les dons sont suffisamment conséquents pour soutenir les handicapés moteurs de toute la daïra de Mekla.

A mon récent passage, incognito, en collectif avec M. Ali Ioutichene (un jeune activiste dans le domaine de la défense des droit de l'Homme, ndlr), Mme Moula (élue à l'APW, ndlr), Mme Ferhaoui, activant dans le domaine associatif en France, nous sommes retournés rendre visite à ces mêmes familles qui nous ont affirmé n'avoir rien reçu. Lors d'une réunion publique organisée par le président de l'APC de Mekla, en présence de représentants de différentes administrations, entre autres celui de la DAS, des élus, des associations, des familles à mobilité réduite venus témoigner leur mécontentement, j'apprends, sans que nous soyons informés auparavant, que le dernier conteneur de 40'' (40 pieds, soit entre 70 à 90 m³) a été distribué à Biskra.

Le président de l'association Espoir affirme nous avoir remis une liste de bénéficiaires sachant la vérification très difficile en raison de la distance et de l'impossibilité d'entrer en contact avec les supposés attributaires de ces dons. De plus, lors de cette même réunion, toutes les associations présentes répertoriées dans ces listes dénoncent la «non-réception de ces dons qui leur sont destinés», s'inquiète Mme Bouquin qui semble affectée par ce qu'elle considère comme le non-aboutissement de son projet humanitaire, insistant sur «le caractère transparent et désintéressé» de l'opération relative au convoyage de nombreux kits d'appareils en tous genres. Elle exhibe des listes comprenant des lits anti-escarres, des lits pour handicapés, des poussettes pour bébés nés avec une incapacité motrice, des fauteuils roulants électriques et même des couveuses pour nouveaux-nés. «C'est d'ailleurs le seul lot à être récupéré dernièrement après avoir été sous séquestre durant quatre ans, et remis à certains établissements hospitaliers de la wilaya de Tizi-Ouzou, dont le CHU Nedir-Mohamed. Toutes les institutions bénéficiaires ont signé des décharges attestant avoir reçu un incubateur de la part de l'Elan du cœur dont le geste est brandi comme un gage de transparence. Ce qui ne semble pas être le cas pour Mme Bouquin et ses amis s'agissant du reste des équipements dont la destination et l'existence font l'objet, présentement, d'un litige qui a dépassé le simple cadre relationnel des deux associations. Lors de cette même réunion organisée au siège de l'APC, des éclaircissements ont été demandés au président de l'association Espoir et à ses collaborateurs. C'est ce qui ressort du procès-verbal qui synthétise l'essentiel des débats et des conclusions tirées des échanges durant ladite réunion présidée par M. Saraoui, P/APC de Mekla. «Après avoir entendu l'ensemble des intervenants, il y a lieu de relever la mauvaise gestion des biens de l'association des handicapés Espoir par son président», est-il écrit dans le document qui met l'accent sur «la non-distribution, le stockage sans aucune raison du matériel, le détournement de plusieurs lots d'équipements et autres colis vers une autre wilaya et d'autres communes en dehors de la daïra de Mekla, en ignorant les handicapés de cette dernière auxquels les appareils ont été destinés», lit-on dans le document. Ce partenariat est, à l'origine, destiné aux bénéficiaires de Mekla, sa daïra puis de Tizi-Ouzou et par extension aux autres villes. On apprendra, par ailleurs, que les équipements restants ont été récupérés grâce aux interventions des autorités compétentes. Ils sont stockés dans un local appartenant à l'APC.

Toutes les institutions bénéficiaires ont signé des décharges attestant avoir reçu un incubateur de la part de l'Elan du cœur dont le geste est brandi comme un gage de transparence. Ce qui ne semble pas être le cas pour Mme Bouquin et ses amis s'agissant du reste des équipements dont la destination et l'existence font l'objet, présentement, d'un litige qui a dépassé le simple cadre relationnel des deux associations.

La même source nous apprend aussi que des démarches sont entreprises auprès des services des Douanes algériennes afin de vérifier la consistance exacte de tous les équipements envoyés par conteneurs depuis 2008.

Gana Hocine, président de l'association Espoir : «Mme J. Bouquin a été induite en erreur par des gens qui manipulent les handicapés pour s'emparer de l'association»

Approché pour donner sa version des faits, M. Gana Hocine, président de ladite association, nie tout en bloc et évacue